



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2024

DÉLIBÉRATION  
N° 2024-09-DEL-229

OBJET :  
FINANCES –  
ADOPTION DE LA  
DECISION  
MODIFICATIVE N°2  
POUR L'ANNEE 2024

RAPPORTEUR :  
Monsieur le MAIRE

NOMBRE DE  
CONSEILLERS EN  
EXERCICE : 33

PRESENTS : 24

VOTANTS : 33

Le 25 septembre 2024 à 20H00, les membres du Conseil municipal de Triel-sur-Seine se sont réunis à l'Espace Senet, suivant convocation régulièrement adressée par le Maire.

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : 17 SEPTEMBRE 2024  
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Bérengère VOILLOT

PRÉSENTS : Monsieur Cédric AOUN, Madame Valérie LEFUEL-DUVAL, Monsieur Philippe DA-RIN, Madame Bérengère VOILLOT, Madame Françoise POIRRIER, Monsieur Fabien TANTI, Monsieur Florent BEQUIGNON, Monsieur Fernando MENDES, Monsieur Gilles GAILLARD, Monsieur Gil GOMES, Madame Amandine BENOIST, Madame Sophie KERIGNARD, Monsieur Hassan AHSSAKOU, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Yvon ROSCONVAL, Madame Sophie FONTAINE, Madame Elisabete RAMOS DUARTE LESSERTEUR, Monsieur Jonas MAURY, Madame Mélody SENAT, Madame Fabienne TANTI, Madame Anne LAPORTE, Madame Christèle DIDIERJEAN, Monsieur Christophe MARGAT, Monsieur Julien SAUVE

ONT DONNÉ POUVOIR : Monsieur Marc FONTAINE à Madame Amandine BENOIST, Madame Valérie LENORMAND à Madame Bérengère VOILLOT, Madame Pamela BUQUET-MAIRE à Monsieur Florent BEQUIGNON, Monsieur Pascal GILLES à Madame Valérie LEFUEL-DUVAL, Madame Frédérique BROCHOT-MAHER à Madame Mélody SENAT, Madame Line WENZEL à Madame Elisabete RAMOS DUARTE LESSERTEUR, Madame Catherine EVANO à Monsieur Philippe DA-RIN, Monsieur Hakan KARACIGER à Madame Françoise POIRRIER, Madame Souad BENDJEDDOU à Madame Sophie KERIGNARD

EXCUSÉS :

Monsieur Marc FONTAINE, Madame Valérie LENORMAND, Madame Pamela BUQUET-MAIRE, Madame Catherine EVANO, Monsieur Pascal GILLES, Madame Frédérique BROCHOT-MAHER, Madame Line WENZEL, Monsieur Hakan KARACIGER, Madame Souad BENDJEDDOU

ABSENT(S) : 0



**OBJET : FINANCES – ADOPTION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°2 POUR L'ANNEE 2024**

VU le Code général des collectivités territoriales et, notamment, son article L.1612.11,  
 VU l'arrêté de la Préfecture des Yvelines du 05/06/2024 portant règlement du budget primitif 2024 au titre du budget principal de la Commune, après avis rendu le 23/05/2024 par la Chambre Régionale des Comptes,  
 VU l'avis rendu par la Commission « finances et des ressources humaines » dans sa séance du 11 septembre 2024,  
**CONSIDÉRANT** que le budget 2024 a été rendu exécutoire en suréquilibre dans la section investissement d'un montant de 525 626,01 € et qu'il y a lieu de procéder à des ajustements budgétaires figurant dans le tableau ci-dessous.  
**CONSIDÉRANT** que la décision modificative n° 1 n'a pas été adoptée lors du conseil municipal du 26 juin 2024,  
**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de représenter une nouvelle décision modificative,

Le Conseil municipal, après avoir entendu le rapporteur et en avoir délibéré à la majorité : **Pour : 16** (Monsieur Cédric AOUN, Monsieur Philippe DA-RIN, Madame Françoise POIRRIER, Monsieur Fabien TANTI, Monsieur Gilles GAILLARD, Monsieur Gil GOMES, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Hakan KARACIGER, Madame Christèle DIDIERJEAN, Madame Fabienne TANTI, Monsieur Christophe MARGAT, Monsieur Julien SAUVE, Madame Catherine EVANO, Madame Mélody SENAT, Monsieur Jonas MAURY, Madame Frédérique BROCHOT-MAHER) ; **Contre : 16** (Madame Valérie LEFUEL-DUVAL, Monsieur Pascal GILLES, Madame Bérengère VOILLOT, Madame Amandine BENOIST, Madame Sophie KERIGNARD, Madame Anne LAPORTE, Madame Line WENZEL, Monsieur Hassan AHSSAKOU, Madame Sophie FONTAINE, Monsieur Marc FONTAINE, Madame Valérie LENORMAND, Madame Souad BENDJEDDOU, Madame Pamela BUQUET-MAIRE, Madame Elisabete RAMOS DUARTE LESSERTEUR, Monsieur Fernando MENDES, Monsieur Florent BEQUIGNON) ; **Abstention : 1** (Monsieur Yvon ROSCONVAL),

**DÉCIDE**

**ARTICLE UNIQUE : D'ADOPTER** la décision modificative n°2 pour le budget de la Ville qui se résume comme suit :

DESIGNATION – DM2 2024	CODE ARTICLE	DEPENSES		RECETTES	
		DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS	DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS
<b>INVESTISSEMENT</b>					
Autres agencements et aménagements (21)	2128		150 000 €		
Bâtiment culturel et sportif	21314		70 000 €		
Autres bâtiments publics (21)	21318		150 000 €		
Autres immobilisations corporelles (21)	2188		155 626,01 €		
<b>Total Investissement</b>		0,00	525 626,01 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total Général investissement</b>			525 626,01 €		0,00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits à Triel-sur-Seine,  
 Pour extrait conforme.

Le Maire,  
 Cédric AOUN



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte. Celui-ci est susceptible de faire l'objet d'un recours administratif préalable devant le Maire, ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles. La date de transmission aux services de l'État (préfecture) et de sa notification, de son affichage ou de sa publication. **Triel-sur-Seine - 56 avenue de Saint-Cloud 78011 Versailles - Accueil : 01 39 20 54 00 - Courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr - <https://www.telerecours.fr>**